Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 738

Artikel: Les femmes dans les Commissions fédérales

Autor: D.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266316

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Témoignage de gratitude

Texte de la lettre qui fut adressée par l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, à M. le directeur Müggli, lorsqu'il résilia ses importantes fonctions de « Chef du rationnement alimentaire ».

Monsieur,

Nous ne saurions nous dispenser de venir encore une fois vous remercier, au nom de notre Alliance et au nom de toutes les femmes suisses, du travail considérable que vous avez accompli pour notre peuple, dans les années de guerre et d'après-guerre ; et nous tenons à vous remercier particulièrement pour la manière généreuse et humaine dont vous avez rempli votre tâche.

Les sévères mesures du rationnement alimentaire n'auraient pas été acceptées et suivies avec autant de bonne volonté, si la population n'avait pas senti, à chaque nouvelle décision, que vous ne vous contentiez pas de choisir le chemin le plus commode pour les autorités ; au contraire, nous savions qu'on pensait à nous, qu'on prenait soin de nous, des enfants, des adolescents, des mères, de ceux qui avaient besoin d'un régime spécial.

Dans chacun de vos discours, dont nous vous gardons une reconnaissance particulière, vous nous avez montré la situation alimentaire du pays sous son vrai jour, nous exhortant paternellement en termes sérieux et pourtant amicaux ; et l'on sentait toujours émaner de votre attitude même ce sens profond de la responsabilité envers la collectivité et envers le Très-haut. D'autres chefs responsables, hommes ou femmes pourront beaucoup apprendre en suivant votre exemple et faire œuvre utile.

C'est par grâce qu'au cours de ces temps difficiles, nous avons eu une nourriture suffisante, qu'aucune force d'occupation n'a pris nos réserves pour les accaparer à son profit ; mais si nous avons pu répartir équitablement ce dont nous disposions, si nos ménagères n'ont pas été obligées de faire de longues queues devant les magasins, c'est en grande partie à M. Müggli que nous le devons, et nous ne l'oublierons pas !

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR - BOYS
LOUIS KUHNE
6, rue du Rhône

La Société Coopérative de Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Probième de la réadaptation des anciens tuberculeux[1]

Si les ligues et les dispensaires se sont d'abord efforcés de combattre le fléau social de la tuberculose en commençant par le dépistage et l'aide aux malades, maintenant il y a ceci de nouveau qu'on veut suivre les malades guéris à leur sortie du sanatorium et les soutenir dans leur réadaptation, souvent très difficile, à la vie normale — les soutenir moralement, financièrement, les conseiller.

Pour réunir la documentation nécessaire sur cette importante question, la rédactrice du travail qui nous occupe a adressé à des personnes compétentes un questionnaire détaillé ne comprenant pas moins de dix-neuf questions.

Examinons rapidement les possibilités qui s'offrent aux anciens malades rendus à la santé, sinon à la plénitude de leurs forces, en passant sous silence, à regret, la série des cas cités par l'enquêteuse.

Il y a, pour venir à leur aide, l'Abeille ; il y a la clinique Manufacture internationale depuis 1939, qui vise ce double but : tout en soignant le malade, lui trouver un travail rémunéré et, tout d'abord, lui fournir pour cela les instruments nécessaires, puis écouler les objets fabriqués, sur le rendement desquels le malade devra donner une contribution aux frais de sa cure. Cette clinique est réservée aux malades chirurgicaux. Puis, c'est à Leysin le Sanatorium universitaire et, en Suisse alémanique, celui d'Abisberg. Partout est reconnue l'importance qu'il y a à donner au malade une activité fructueuse.

Le « Lien », pour la Suisse romande (1931) rapproche les malades et les anciens malades. Il vend à bas prix le nécessaire pour les objets manufacturés par les premiers et se charge de leur écoulement. Il organise des conférences.

Joyeux de pouvoir quitter le sanatorium, le post-tuberculeux va au devant de multiples difficultés. S'il reprend un travail complet, bien souvent, il est atteint d'une rechute. Parfois, il se voit obligé d'apprendre un nouveau métier, souvent de ne travailler que partiellement, et beaucoup de patrons refusent de l'employer.

Il sent qu'on l'évite. Les ligues contre la tuberculose se voient là devant un problème ardu.

Quels remèdes appliquer ? Que peut-on faire pour aider efficacement ? Il faudrait d'une façon générale que le travail passe-temps fut remplacé, dans les sanatoria, par le travail professionnel (car autrement l'apprenti entré à l'âge scolaire, aura toutes les peines du monde à finir son apprentissage à la sortie). Il faudrait pouvoir compter sur l'aide de l'Etat aussi pour donner au post-tuberculeux un secours financier, et, ce qui est très important également, c'est de faire comprendre au public que le malade guéri n'est plus dangereux, qu'on n'a aucune raison de le fuir.

M.-L. P.

[1] Travail de diplôme présenté à l'Ecole d'Etudes sociales par Mlle H. Wanner.

Rectification

La rédactrice s'excuse d'avoir, dans le dernier numéro du « Mouvement », laissé tomber, par erreur, la conclusion de l'article de Mme Derron-Ulliac, intitulé « Inégalités de salaires », on la trouvera ci-dessous.

Il est curieux que les tenanciers d'hôtels et de restaurants ne soient pas les premiers à remédier à cet état de chose et à payer eux-mêmes leurs employés. Non seulement il y irait de leur propre dignité, de l'agrément du client qui ne serait pas obligé de faire en permanence du calcul mental, mais le gain des sommelières devenant plus normal, il serait peut-être possible de trouver encore des cuisinières et des bonnes à tout faire.

Derron-Ulliac.

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior"
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

Quelques résolutions du 17e Congrès abolitionniste international

3. Le Congrès convoqué par la Fédération abolitionniste internationale à Bruxelles du 6 au 9 septembre 1947, ayant entendu les différents rapports sur les mesures à prendre pour amener à se faire soigner les personnes atteintes de maladies vénériennes,

considère que :

1. De bonnes conditions psychologiques, morales, économiques et sociales constituent des facteurs essentiels pour la prophylaxie des maladies vénériennes;
2. De vigoureuses campagnes d'éducation de l'opinion publique s'adressant à toutes les couches de la population sont indispensables pour faire connaître la gravité du péril vénérien et relever le niveau moral de la population ;
3. Le traitement volontaire, gratuit et discret des maladies vénériennes donne les meilleurs résultats.

A cet égard, certains pensent que des mesures de coercition sanitaires peuvent s'imposer lorsque le malade contagieux qui constitue un danger pour le public refuse de se soigner ou de continuer son traitement.

La F.A.I. par contre, considère que l'expérience a prouvé que toute mesure de contrainte, même applicable aux deux sexes, aboutissait trop souvent à des discriminations de sexes et de catégories sociales.

La F.A.I. pour sa part, conserve sa foi dans le traitement libre.

5. Le Congrès convoqué par la Fédération abolitionniste internationale à Bruxelles du 6 au 9 septembre 1947, considérant le rôle des hommes dans la prostitution,

attire l'attention du Conseil économique et social sur cette question et demande que des recherches soient entreprises sur le client habituel des prostituées au point de vue psychologique, physiologique et social.

6. Le Congrès convoqué par la Fédération abolitionniste internationale à Bruxelles du 6 au 9 septembre 1947, estime qu'une des oeuvres les plus urgentes est la formation du caractère des jeunes reposant sur une saine conception de la vie.

Il estime qu'on ne saurait se limiter à l'enseignement des questions sexuelles, mais que cette connaissance doit être intégrée dans une éducation de l'amour et que celle-ci n'a sa valeur que si elle fait partie d'une formation générale de la personnalité.

Ce rôle d'éducation revient normalement à la famille ; comme souvent elle ne veut ou ne peut le remplir, il y a lieu de prévoir cette éducation, en observant le tact nécessaire, dans toutes les collectivités de jeunesse.

Le Secrétariat de la F.A.I.

Les femmes dans les Commissions fédérales

Un jalon de plus

Les organisations féminines suisses et notamment le *Secrétariat féminin* doivent être continuellement à l'affût pour essayer de faire entrer *des femmes dans les commissions fédérales* ; d'une façon générale, les organes compétents oublient de faire représenter les femmes dans les commissions, même pour les questions qui les intéressent particulièrement et, c'est souvent après bien des démarches des milieux intéressés que l'on consent à accepter cette collaboration. Il va sans dire que la commission fédérale d'experts pour l'assurance maternité n'a pas présenté de grandes difficultés, 8 femmes y siègent sur une trentaine de membres, mais, la commission fédérale d'experts pour l'assurance vieillesse et survivants est restée définitivement fermée malgré toutes nos revendications. Le plus souvent ces commissions sont constituées sans que les milieux féminins soient appelés à présenter leurs candidates, et lorsqu'il faut « in extremis » ou après coup essayer d'obtenir un ou des sièges, la chance est bien minime. Toutefois les choses vont changer, paraît-il, grâce, sans doute, à la précieuse intervention de M. U. Dietschi, Conseiller national, (Soleure). En septembre 1944 M. Dietschi avait présenté un postulat que le Conseil national avait accepté le 13 décembre 1944. Le postulat demandait si les femmes ne pourraient pas être équitablement représentées dans les commissions extraparlementaires et autres institutions dépendantes de la Confédération. En 1947, le postulat aurait été oublié sans la louable perspicacité de M.

---

oreilles et que les avions étrangers, ces oiseaux qui semaient la mort, survolaient notre village, le lac et les montagnes, eux non plus ne pouvaient pas dormir. Je le savais.

Que de fois au cours de nuits claires suis-je restée debout à ma fenêtre et ai-je essayé en contemplant la beauté de ce paysage de reconquérir la paix intérieure qu'un présent cruel m'avait ravie ! Dans la nuit précédant le dimanche des Rameaux, j'étais aussi à ma fenêtre. Ce jour, quoique si proche de la Passion, la plus douloureuse qui fût jamais, attendait dans l'espérance la fête sacrée de Pâques. Devant moi, à la clarté de la lune et des étoiles, s'étendaient, dans leur éternelle majesté, le lac, les montagnes, les rives, le vaste golfe de l'embouchure de Rhône.

Je n'avais cette nuit-là dormi que peu d'heures après minuit. Que de fois dans les nuits sereines m'étais-je réveillée en sursaut, angoissée par des rêves oppressants dont l'irréalité ne répondait que trop à la cruelle réalité !

Des coups de feu étaient-ils partis sur la rive française ? Les avions étrangers, la lueur flamboyante qui peu après avait illuminé le ciel derrière les montagnes, m'avaient-ils jeté à minuit dans de tels rêves pleins d'angoisses ? Il se passait tant de choses pendant les nuits de lune ! Quand ces horreurs prendraient-elles fin ? Où trouver consolation, espérance ?

Et je pensais au lendemain, dimanche des Rameaux, où l'on devrait parer les églises et les maisons de palmes, symbole antique de la victoire sur les puissances du mal, signe de paix et de joie ! Grande et basse sur l'horizon au sud-ouest luisait la lune. Encore trois nuits, et elle brillerait de tout son éclat, comme promesse de la venue de Pâques, fête de la victoire sur la mort, fête de la résurrection.

Qu'était-ce ? N'était-ce pas de nouveau une détonation ? N'en étaient-ce pas plusieurs, ou bien l'écho me renvoyait-il multiplié ce crépitement odieux ? Plus de doute. Là-bas, sur la rive française, ils avaient tiré sur des fugitifs, sur des êtres humains en proie à une angoisse mortelle qui voulaient se réfugier sur notre territoire. Les malheureux n'avaient-ils pas attendu la complète obscurité ? Ces personnes traquées auraient dû attendre que la lune fût couchée pour risquer cette folle entreprise ?

J'étais assaillie d'images que je ne voulais pas fuir, auxquelles je voulais me soumettre, parce que je savais qu'elles étaient l'impitoyable réalité ! Je vois des formes sombres, elles se suivent ; quelqu'un les guide, quelqu'un voulant leur porter secours expose sa vie pour eux ; ils se tapissent, se cachent, se laissent tomber dans la neige ; pleins d'angoisse, ils prêtent l'oreille dans la nuit, ils gravissent des pentes escarpées, ils doivent traverser les gorges profondes de la Morge, ils luttent pour leur vie avec des forces déclinantes, aucun ne doit chanceler et tomber dans le gouffre, aucun ne doit faiblir. Il y a là des femmes épuisées et des enfants en pleurs.

De sombres angoisses me suffoquent, je me noie. Je m'oublie moi-même et ma propre existence que rien ne menace encore. Je fais partie de ces gens aux abois, de ces fuyards. Je dois me faire violence pour ne pas crier : « Au secours ! au secours ! »

Lentement je parvins à me ressaisir. De la réalité vécue je conquis une certitude consolatrice et apaisante : là-bas, sur l'autre rive, des êtres secourables attendaient les persécutés, là-bas des mains libératrices se tendaient vers ceux qui les cherchaient, là-bas à la frontière il y avait des êtres qui éprouvaient le privilège du sauveteur et savaient quelle bénédiction repose sur celui qui vient en aide aux malheureux. Là-bas, ils avaient entendu l'appel du désespoir.

Leurs cœurs l'avaient entendu !

La lune s'était couchée. Son sillage d'argent s'était éteint. Seules les étoiles scintillaient avec plus d'éclat et éclairaient la neige des sommets comme si toute lumière consolatrice ne devait pas s'engloutir dans les ténèbres. Sur les pentes sous ma fenêtre, les arbres dans leur parure de fleurs rêvaient de maturité et de fruits. Au ciel s'étendait comme un signe précurseur le pont magique de la Voie lactée, aux myriades d'étoiles.

Bientôt ce serait la fête de la Résurrection.

(Trad. A. Truan, professeur.)

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 o/o escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE *Calicoes* Angle Rue Verdaine
La Maison des bonnes qualités

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Demandez
le MOUVEMENT FEMINISTE
dans les kiosques de l'
AGENCE NAVILLE

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 *Potier*

ÉPICERIE FINE
Spécialités : Vins fins, liqueurs, cafés, thés
BRONZI & FÖLLMI
succ. de KOEGER
34, Boulevard Helvétique Tél. 5.49.36

Tous les combustibles **Mazout**
s'achètent chez
ANTHRACOKE S. A.
Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50 4.32.59 4.32.58 (3 lignes)

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Dietschi qui, en juin dernier, revint à la charge. A l'aide de la documentation fournie par le Secrétariat féminin, M. Dietschi démontra qu'il n'avait pas enfoncé des portes ouvertes comme on avait voulu le lui faire croire en 1944, au contraire, malgré son intervention elles étaient pour ainsi dire restées closes. Et M. Dietschi de défendre notre cause mieux que nous n'aurions pu le faire nous-mêmes, à peu près en ces termes : « C'est une erreur primordiale que de considérer les représentantes féminines comme représentantes d'un groupe d'intérêts, pas plus qu'on ne peut le prétendre pour les hommes. Je ne crois pas que lorsque nous exerçons une activité officielle, nous représentons des intérêts masculins, au contraire nous nous imaginons représenter le peuple tout entier. Si les hommes d'une part ne représentaient que des intérêts masculins et les femmes d'autre part que des intérêts féminins, ce serait la pire des choses. Il ne s'agit pas de cela mais en réalité de ceci : les femmes voient les questions sous un autre angle, et partant, demandent à faire valoir leur point de vue, à collaborer, non pas à défendre avant tout des intérêts féminins. C'est pourquoi il me semble nécessaire que l'on prenne les femmes en considération. Même si dans les petites commissions il n'y a pas de place pour elles, on aurait toujours la possibilité de faire appel à un grand nombre de femmes spécialistes ». La réponse de M. von Steiger, chef du Département de justice et police est réjouissante. Elle engage M. Dietschi à lui signaler immédiatement les nouvelles commissions extraparlementaires dont les femmes auraient été exclues afin qu'après discussion au sein du Conseil fédéral, une admission des femmes dans les dites commissions soit envisagée et même, s'il le faut, contre la volonté d'un chef de département.

Nous voulons faire confiance à nos autorités et remercier sincèrement M. Dietschi pour son heureuse intervention qui, espérons-le cette fois, aura des suites.

D. L.

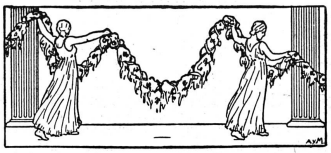

A travers les Sociétés

Fédération des Groupes de Mères.

L'assemblée générale de cette association, qui groupe par paroisse un grand nombre de mères de famille protestantes, a eu lieu le 24 septembre, sous la présidence de Mme Charles Jornot, à la salle de paroisse de Plainpalais.

Le sujet choisi pour l'assemblée de cette année était celui de l'éducation spirituelle de l'enfant et du rôle de la mère de famille dans ce domaine. La première partie fut consacrée à entendre les témoignages de plusieurs mères qui parlèrent avec une grande simplicité des expériences faites avec leurs enfants sur le terrain religieux. Puis les participantes se réunirent en petits groupes pour échanger leurs idées.

Après un pique-nique qui réunit 130 personnes, Mme Jornot présenta une courte partie administrative, puis donna la parole à Mme Secrétan-Rollier qui, sous le titre : « Une femme parmi les siens » exposa les moyens de faciliter le développement spirituel de l'enfant. Les habitudes et les traditions, dit-elle, se révèlent insuffisantes à l'usage si elles ne sont pas éclairées par l'esprit du Christ. Mme Secrétan démontra les principales phases de cette initiation spirituelle : amour, joie, compréhension, fermeté, souffrance, qui sont réalisables par le moyen de la Bible, de la prière et du partage entre la mère et l'enfant. Le tout, est de savoir utiliser le moyen qui convient avec tact et au bon moment.

Des lectures bibliques, de la musique et une prière de Mme M. Bard, pasteur, terminèrent cette belle réunion.

H. G.

Gymnastique féminine.

L'Association cantonale genevoise de gymnastique féminine avait convié le public à une conférence gratuite avec démonstrations, le 3 octobre, à la Salle Centrale.

M. le Dr Jaquet, présenté par M. Moret, qui présidait la séance, résuma les avantages essentiels que la pratique de la gymnastique apporte à notre santé physique et morale : la gymnastique est l'éducation du mouvement et non pas la recherche exagérée de la force et des difficultés. Les exercices méthodiques activent la circulation, développent le thorax, provoquent par la sudation, l'élimination des déchets toxiques. Il prit soin de montrer l'infinie variété des capacités individuelles, les cours de gymnastique doivent être minutieusement gradués et adaptés à la résistance de chacun, selon son âge (enfants, adolescents, adultes) et selon son tempérament.

Les démonstrations pratiques données par plusieurs groupes de jeunes filles, sous la direction de leurs professeurs, les unes rythmées au tambourin, les autres au son de la musique composée par Carlo Boller pour la Fête fédérale de Berne, le 12 juillet, enchantèrent le public, qui bissa, d'enthousiasme, la danse populaire exécutée en costumes rustiques, et soulignée de joyeuses « youlées ».

Chacun put se convaincre que les bienfaits physiques, procurés par la gymnastique, s'accompagnent, en effet, d'une saine gaîté et d'un équilibre moral qui sont d'une urgente nécessité dans la vie trépidante et agitée à laquelle nous soumettons notre organisme.

L'Association suisse de gymnastique féminine compte 40.000 membres groupés en 1000 sections, il faut que des membres nouveaux, toujours plus nombreux, se joignent à cette imposante phalange, où règne la plus démocratique liberté (ainsi, nulle n'est jamais obligée de participer à des démonstrations publiques) ; nous collaborerons de cette façon à l'épanouissement physique et moral de notre peuple et la solution de nombreux problèmes angoissants sera trouvée.

Mme Ismet Assem et la situation actuelle de la femme égyptienne.

Le comité de l'*Association genevoise pour le suffrage féminin* avait convoqué ses membres à une réception amicale, le 24 septembre dernier, à son local de l'Union des Femmes, dans le but de connaître Mme Ismet Assem et de l'entendre parler des femmes de son pays.

Ce fut une réunion à la fois instructive et vraiment amicale.

Mme Ismet Assem a le charme, la vivacité, l'optimisme entrainant, et, bien entendu, la connaissance approfondie du sujet qui nous intéresse, étant elle-même une militante en faveur des droits des femmes dans les rangs de l'Union féminine égyptienne. Celle-ci compte 400 membres, dont 22 membres actifs, et 80 branches en Haute-Egypte. La reine en est la présidente. Il y a tous les vendredis une réunion au Club de l'Union avec conférences, concerts, etc.

Remontant à vingt-quatre ans en arrière, Mme Ismet Assem rappelle tout ce que le mouvement d'émancipation de la femme en Egypte doit à Mme Charoui Pacha, que beaucoup d'entre nous ont certainement vue et entendue au congrès suffragiste international de Genève en 1921, et, sauf erreur, en d'autres occasions. Elle fut la première à demander, pour ses sœurs, les droits politiques, en 1923.

En 1925 eut lieu le congrès suffragiste international de Rome. A l'instar de ses sœurs de Turquie, déjà libérées du voile traditionnel, Mme Charoui Pacha revint de Rome, elle aussi, sans plus porter le voile. A la tête d'une école qui comptait 300 élèves, elle fit promener celles-ci en cortège dans la capitale avec des pancartes demandant le droit de vote.

Une multitude de questions furent posées à Mme Ismet Assem, et de ses réponses il ressort que, depuis deux ou trois ans, il y a plus d'hommes favorables au mouvement féministe, beaucoup d'entre eux ayant reconnu que, dans les diverses tâches qui leur sont confiées, les femmes s'en acquittent bien — souvent mieux — que les hommes.

L'hiver dernier, plusieurs amendements ont été déposés pour l'obtention du vote, et Mme Ismet Assem croit bien qu'on atteindra le but en 1950.

Quelques sénateurs se sont prononcés favorablement.

Autres éclaircissements demandés : l'instruction primaire est obligatoire depuis quinze ans, et ceci, qui est intéressant : les employés de maison, hommes et femmes, touchent le même salaire.

Nous apprenons encore que notre invitée, loin d'être la seule à s'exprimer très bien en français, ne fait, au contraire, que suivre la règle générale parmi les Egyptiens cultivés ; mieux encore, ils s'entretiennent entre eux dans notre langue.

Mme Ismet Assem, de passage à Genève, va se rendre à Paris pour prendre part au prochain congrès pour la paix.

M.-L. P.

Climat Moral.

L'Assemblée d'automne du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale s'est tenu à Lausanne le 2 octobre.

Au cours de la partie administrative, on entendit, entr'autres, le secrétaire général, M. Balmat, parler de l'activité présente et prochaine des diverses commissions. M. Jean Brocher donna quelques détails sur les efforts tentés en faveur de bons films pour la jeunesse, sa collaboration avec le Ciné-journal suisse et avec les autorités scolaires.

M. William Perret traita le sujet principal, la démoralisation dont notre jeunesse est atteinte. A l'Office des mineurs de Neuchâtel, dont il a la charge, il constate que le % de la jeune population contaminée augmente, c'est comme une maladie contagieuse qui s'étend. L'attitude de nombreux parents et d'adultes qui ne réagissent pas et acceptent cette situation avec fatalisme, en est grandement responsable. Il faudrait donc mener une campagne de redressement dans l'opinion publique pour obtenir qu'elle adopte une attitude ferme et prenne conscience de sa responsabilité, en un mot, il faut changer le *climat moral*.

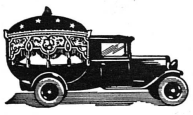

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

CANTON DE VAUD

Art Rustique suisse
Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12bis (entresol) **LAUSANNE**

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
Mmes BASSIN & JOËRN VEVEY

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY
TROUSSEAUX

„LE CARILLON“ Place Chauderon LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

Chez *Mme Marleine*
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Assemblée générale

Complément d'information

Le problème des bars et dancings sera traité par les orateurs suivants :

1. M. Max Bobst, commissaire de la police municipale de Zurich.
2. M. le docteur F. Braun, médecin en chef de l'Asile suisse pour épileptiques.
3. Mlle Gertrude Ruegg, directrice du Home municipal pour jeunes filles, Riesbach-Zurich.
4. Mlle Denise Lecoultre, secrétaire au Secrétariat féminin suisse.
5. Mme Gertrude Haemmerli-Schindler.

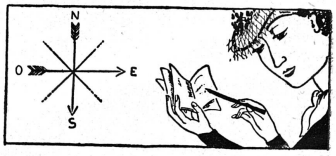

Carnet de la Quinzaine

Samedi 18 et Dimanche 19 octobre.

AARAU : Assemblée générale de l'*Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. (Voir ci-dessus le complément de programme).

Mardi 21 octobre.

GENÈVE : 22, rue Et.-Dumont à 20 h. 30 (local Union des Femmes). *Association genevoise pour le Suffrage féminin*, conférence sur l'*Europe de demain*, par M. Raymond Silva, secrétaire général de l'Union Européenne des Fédéralistes. Cordiale invitation à toutes les personnes que le sujet intéresse.

Nous nous voyons obligées de reporter au prochain numéro les détails reçus sur le Congrès féminin international de Paris et sur le Comité de la Fédération internationale des Femmes à Stockholm.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE.